



SLOVENIA

Seul le texte prononcé

INTERVENTION

de

S.E. Madame DRAGOLJUBA BENČINA

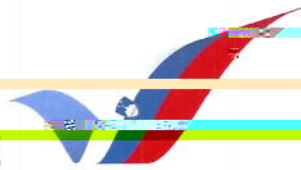
**Secrétaire d'État, Ministère des affaires étrangères
de la République de Slovénie**

**Commission de la condition de la femme
Cinquantième session**

New York, le 28 octobre 2012

LA SLOVÉNIE

Candidate au Conseil de Sécurité de l'ONU
2012 - 2013



Monsieur le président,

Permettez-moi de commencer au titre habituel de la Slovaquie par ce que les citoyens d'aujourd'hui de l'UE.

L'égalité des sexes n'est pas seulement un droit en soi, elle est un principe valable dans tous les domaines de la vie des femmes et des hommes. Elle détermine également le progrès social et économique, la sécurité et la paix. Elle est de même essentielle pour le développement et l'accès des femmes et des filles à l'éducation et à la formation, à la santé et à la culture et leur participation dans ces domaines, y compris pour l'égalité d'accès à l'emploi et à un travail décent.

En raison de l'influence des valeurs patriarcales sur les processus de socialisation et sur la formation de stéréotypes, il n'y a pas de garantie suffisante pour l'élimination de la discrimination des femmes dans l'éducation. Le nombre de femmes diplômées et ayant obtenu un diplôme ne constitue pas un indicateur suffisant pour évaluer l'égalité des sexes dans l'éducation. Nous ne pourrions pas reciter des chiffres sans fournir au moins une référence à la situation dans l'éducation que par une éducation de haute qualité qui accorde une attention appropriée aux droits de l'homme et aux principes d'égalité des sexes et de non-discrimination.

(Les femmes dans la science et dans la recherche)

En Slovaquie, la parité des sexes est déjà presque accomplie à tous les niveaux de formation. Depuis déjà deux décennies, les femmes constituent plus de la moitié des diplômés des titres de maîtres et des spécialistes. Leur proportion a augmenté à 48 % des docteurs en 2008. En outre, la Slovaquie est parmi les pays qui comptent un faible pourcentage de jeunes n'ayant pas achevé l'enseignement obligatoire et n'étant pas scolarisés.

Bien que les femmes en Slovaquie soient plus nombreuses que les hommes, leur participation dans la science et la recherche est plus faible. En Slovaquie, en effet, la question des femmes dans la science et la recherche n'est pas suffisamment prise en compte. La recherche scientifique tenant compte du genre est la plus ancienne et la plus développée dans les formations post-gratuites de la République. La République slovaque est actuellement en augmentation de 3,4 % et le Ministère de la science et de la technologie a désigné une coordonnatrice nationale pour les femmes dans la science, cette initiative ayant été suivie, en 2001, par l'institution de la Commission pour les femmes dans la science et la technologie.

Les activités accomplies par la commission ont encouragé la création et le suivi d'indicateurs visant à mesurer la participation des femmes à la science. Une attention particulière est accordée aux aspects de genre dans les lois, les politiques, les programmes et les projets. Ces efforts se traduisent également par la création d'un observatoire de données statistiques par sexe sur les sciences et la promotion des femmes dans le domaine. En outre, le programme national "OPERA - L'INTELLIGENCE POUR LES FEMMES DANS LA SCIENCE" (2006-2010) a favorisé les femmes scientifiques et à récompenser leurs efforts.

des stéréotypes sexuels, dans la société et dans le monde du travail, un des obstacles les plus importants en matière d'égalité des sexes dans la science et la recherche. Ceci est plus particulièrement perceptible dans le choix des thèmes d'étude et de recherches ainsi que dans la sous-représentation des femmes dans les postes de direction de projets scientifiques, dans les établissements ou par rapport aux thèmes et aux domaines préférés.

Afin de promouvoir les femmes dans la science, plus particulièrement dans des domaines scientifiques où elles sont représentées en faible proportion, l'Institut Jožef Stefan, la plus importante institution scientifique slovène dans le domaine des sciences et techniques de la vie, a une page spéciale « Les femmes dans la science avec l'art ». En coopération avec le Centre d'Europe centrale pour les femmes et les jeunes dans le domaine de la science, cet institut a également mis en place une exposition ambulante intitulée « Docteurs en sciences et innovations en Slovénie ».

Monsieur le président,

Le partage de notre préoccupation commune à l'égard de la discrimination et de la violence envers les femmes est un problème social qui exige une réponse déterminée de la part du gouvernement et la coopération de tous les ministères et les personnes concernées. En adoptant une loi sur la prévention de la violence familiale en 2008, nous avons institué une obligation de dénoncer la violence familiale systématique. La loi a été mise en œuvre méthodiquement et coordonnée de toutes les structures des organes de l'État, de la police et des populations impliquées en concertation, de quelque manière que ce soit, à la réduction des phénomènes de violence familiale, contribuer à une dénonciation plus rapide et à une sanction appropriée des auteurs de ces délits. En 2009, notre pays a adopté un programme national de prévention de la violence familiale pour la période 2009-2014 qui définit les objectifs, les dispositions et autres mesures des politiques de prévention de la violence familiale et de la discrimination de ce phénomène. Un plan étant mis en œuvre conformément à des plans d'action biennaux.

Un droit important des droits humains sont ceux qui concernent les essentiels de la vie. La Slovénie utilise également depuis longtemps des politiques de prévention de la violence à l'égard des femmes et des filles. Ces dernières années, des équipes politiques y participent de manière active et directe. Afin d'encourager les citoyens à dénoncer cette violence, le Ministère de l'Intérieur a institué, l'année dernière, une dénonciation anonyme en ligne de la violence familiale, cette mesure ayant été bien accueillie. En 2010, les résultats de la première enquête relative à la violence dans le couple et dans la vie privée ont été publiés, tandis que la deuxième phase de la recherche nationale relative à la mise en œuvre de la loi sur la prévention de la violence familiale s'achèvera en 2013. Une expertise et une enquête ont également été réalisées au sujet de la violence dans les relations (dating violence) à l'encontre des jeunes filles.

Garantir l'autonomisation et l'éducation des filles et des femmes, y compris aux services de santé et de planification familiale ainsi que leur accès à l'éducation en matière de santé sexuelle et reproductive ainsi que sur leurs droits, doivent être au centre des réponses que nous apportons à la violence et à l'exploitation dont elles souffrent, y compris les pratiques préjudiciables. Il est également important de faire tout aussi rapidement au renforcement des efforts, visant la suppression de l'immunité à l'égard des

violences sexuelles dont les filles et les femmes sont victimes dans les conflits ainsi qu'à la prévention de toute forme de violence et à une assistance appropriée aux victimes.

(Égalité des sexes dans la politique étrangère slovène)

La Slovénie accorde une grande importance dans sa politique étrangère à l'égalité des sexes et aux droits des femmes, tant dans le domaine des droits de l'homme que de la coopération au développement que, ces dernières années, dans celui de la sécurité. L'égalité des sexes est le thème transversal de la politique étrangère slovène. Ces dernières années, la Slovénie a été encore particulièrement active dans les domaines de la coopération au rôle des femmes dans l'égalité des sexes et de l'environnement social par la participation à l'adoption du Plan national d'action de mise en œuvre des résolutions 1325 et 1820 du Conseil de sécurité relatives aux femmes, à la paix et à la sécurité pour la période 2010-2015 et à sa participation active, l'an dernier, aux délibérations ouvertes du Conseil de sécurité relatives à la question des femmes dans les conflits armés. En Slovénie, comme dans tous les pays, il est de la compétence du Conseil de sécurité, son intention de poursuivre ses efforts et de promouvoir l'égalité des sexes dans les domaines de la paix et de la sécurité.

Qu'il me soit permis de revenir, dans ma conclusion, au thème principal de la session actuelle, la promotion de l'accès égal des femmes au plein emploi et à un travail décent. Le Ministère des Affaires étrangères se joint à ces efforts, comme l'atteste la publication, il y a quelques semaines, de la traduction de l'étude sur l'égalité des genres dans la République slovène.

Monsieur le président,

L'année 2010 représente un jalon dans le domaine de l'égalité des sexes. Nous attendons beaucoup de la nouvelle étude des Nations Unies sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes qui a été officiellement présentée le 10 septembre dernier et nous attendons beaucoup également du groupe d'experts indépendants chargé de travailler sur l'élimination des discriminations à l'égard des femmes dans la loi et dans la pratique que le Conseil des Nations Unies pour les droits de l'homme a nommé lors de sa 56^{ème} session. A l'occasion du 10^{ème} anniversaire de l'adoption du Plan de Résolution 1325 du Conseil de sécurité relatif aux femmes, à la paix et à la sécurité, une nouvelle impulsion a été donnée aux efforts visant à renforcer la participation des femmes dans les activités de maintien de la paix et de coopération internationale et de reconstruction post-conflit. La réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la réalisation des objectifs du Millénaire, quant à elle, a souligné l'importance de l'égalité des sexes pour la mise en œuvre de tous ces objectifs.

Toutefois, beaucoup de travail nous reste encore pour que nous puissions éliminer les stéréotypes et atteindre l'égalité des sexes dans tous les domaines et à tous les niveaux, dans toutes les sphères de la société et sur tous les continents. Dans mon intervention, j'ai voulu insister sur quelques messages essentiels de la politique étrangère slovène, et j'aimerais davantage d'informations.

Merci pour votre attention.

violence sexuelle dont les filles et les femmes sont victimes dans les conflits ainsi qu'à la prévention de toute forme de violence et à une assistance appropriée aux victimes.

(L'égalité des sexes dans la politique étrangère slovène)

La Slovénie accorde une grande importance dans sa politique étrangère à l'égalité des sexes et aux droits des femmes, tant dans le domaine des droits de l'homme, de la coopération au développement que des relations avec les pays en développement. Les Slovènes s'efforcent de promouvoir l'égalité des sexes dans tous les domaines de la coopération internationale. Ils soutiennent activement la consolidation du rôle des femmes, de manière particulièrement active dans les domaines de la consolidation et l'adoption du Plan national d'action des sexes et de l'environnement. Par la proposition et l'adoption du Plan national d'action de mise en œuvre des résolutions 1325 et 1820 des Nations Unies, la Slovénie a été la première à le faire et à le soutenir pour la période 2010 - 2013 et par sa participation active. Les femmes, aux élections nationales du Conseil de sécurité relatives à la question des femmes dans les conflits armés, la Slovénie continue d'apporter son soutien à la question des femmes, avec l'intention de promouvoir des efforts en matière d'égalité des sexes et des droits des femmes dans les domaines de la paix et de la sécurité.

Qu'il soit possible de revenir dans un contexte au premier thème de la section actuelle, la promotion de l'égalité des sexes est une tâche importante et à un travail diligent. Le Ministère des Affaires étrangères se joint à ces efforts, comme l'état le confirme. Il y a quelques semaines, de la promotion de l'égalité des sexes dans le diplomatie slovène.

Annexes à l'original.

L'année 2013 représente un bilan dans le domaine de l'égalité des sexes. Nous sommes heureux de constater que les femmes ont été activement impliquées dans les processus de prise de décision. Nous sommes particulièrement fiers de constater que les femmes ont été activement impliquées dans les processus de prise de décision au sein des groupes d'experts indépendants chargés de la mise en œuvre des résolutions 1325 et 1820 des Nations Unies pour les droits de l'homme à l'instar de la résolution 1325 du Conseil de sécurité relative aux femmes, à la paix et à la sécurité. Les femmes dans les régions de maintien de la paix et de la sécurité internationale et de reconstruction post-conflit. La réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la réalisation des objectifs du Millénaire, ainsi que le soulignent l'importance de l'égalité des sexes pour la mise en œuvre de tous les objectifs.

L'objectif principal de travail dans ce domaine est de promouvoir l'égalité des sexes dans tous les domaines et à tous les niveaux, dans toutes les sphères de la vie. Les femmes ont une grande importance dans la réalisation des objectifs du Millénaire, ainsi que le soulignent l'importance de l'égalité des sexes pour la mise en œuvre de tous les objectifs.

Annexes à l'original.